

SECRETARIAT GENERAL  
RD/MD

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 FEVRIER 2010

### DELIBERATION

**OBJET : installation de Monsieur Georges CORNEC**

Rapporteur : Loïc LE MEUR

Suite à la démission de Monsieur Jean-Marc DUMAS, la candidate suivante sur la liste « Un nouvel élan pour Ploemeur » a été sollicitée pour siéger au conseil municipal mais n'a pas accepté. C'est donc le candidat suivant qui est installé : Monsieur Georges CORNEC.

Il prendra la place de Monsieur Jean-Marc DUMAS :

- dans la commission n°3 : sport, enfance, jeunesse, santé, prévention, sécurité ;
- dans la commission n°4 : culture, vie associative, communication, éducation, démocratie participative, coopération et relations internationales ;
- dans le conseil d'administration du CCAS ;
- dans le comité de pilotage de l'Agenda 21 (membre suppléant).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **DONNE** son accord à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le maire  
conseiller général

Loïc LE MEUR